



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Politique de santé publique 2018-2022 et plan stratégique du CHUV 2019-2023

Vers un système de santé de qualité et durable centré sur les personnes et leurs choix

Le Conseil d'État a présenté le rapport sur la politique de santé publique 2018-2022 et le plan stratégique du CHUV 2019-2023. Pour faire face aux défis actuels dans le domaine de la santé, il a retenu huit champs d'actions prioritaires qui s'inscrivent dans le cadre de son programme de législature et de sa planification financière. L'accent sera mis à la fois sur la promotion de la santé, notamment des enfants et des jeunes, et sur le renforcement de la prise en charge dans la communauté. Les questions de qualité et de sécurité et le renforcement des compétences en santé sont également mis en avant. Le plan stratégique du CHUV s'inscrit dans la continuité du plan précédent avec une nouvelle série de priorités, notamment dans les domaines des neurosciences, de l'immunologie, des maladies infectieuses et de la médecine génomique.

Le Conseil d'Etat a présenté son rapport sur la politique de santé publique 2018 - 2022 et l'exposé des motifs et projet de décret sur le plan stratégique du CHUV 2019 - 2023 (à télécharger sur www.vd.ch). Les deux documents, en phase avec le programme de législature, sont présentés simultanément au Grand Conseil afin de fournir aux députés une vue d'ensemble sur l'évolution du système de santé et les actions à mener. Ils s'inscriront dans le respect des mécanismes constitutionnels d'allocation des moyens financiers de l'État et de sa planification financière.

Politique de santé publique 2018-2022: Le canton dispose d'un très bon niveau de prestations, mais doit poursuivre l'adaptation de son système de santé pour répondre aux besoins de santé croissants de la population. Le vieillissement de la population, l'augmentation des malades chroniques et la hausse continue des coûts de santé représentent des défis majeurs. Le Conseil d'État a défini huit champs d'action qui se déclineront annuellement en objectifs spécifiques. D'ici 2022, l'exécutif entend développer la promotion de la santé au plus près des collectivités, renforcer les soins et l'accompagnement dans la communauté, renforcer la prévention auprès des enfants et des jeunes dans tous les milieux de vie et garantir l'accès aux soins des personnes

en situation de vulnérabilité. Le Conseil d'État veut aussi développer une stratégie qualité et améliorer la sécurité, l'économicité et l'efficacité du système de santé.

À mi-législature, en 2020, un bilan sera établi à l'attention de la Commission thématique de santé publique (CTSAP) du Grand Conseil.

Plan stratégique du CHUV 2019-2023: Ce plan a été élaboré sur la base d'une vaste démarche participative initiée par la Direction générale. Sa rédaction repose sur la contribution précieuse des directions de départements et de services ainsi que sur celle des collaborateurs/-trices que ces dernières ont consulté-e-s. Il s'inscrit dans la continuité du plan stratégique précédent, sans rupture ou changement de cap.

Ainsi, l'oncologie, le domaine cardiovasculaire, les neurosciences cliniques, la modernisation de la cité hospitalière, l'efficacité clinique, des programmes tels que *Choosing wisely* qui visent à éviter les traitements inutiles, et enfin le soin porté à la relation au patient sont autant de sujets qui ont fait partie des développements prioritaires du plan stratégique précédent et qui continueront d'être développés dans le cadre du suivant.

À cela s'ajoute une série de nouvelles priorités pour la période 2019 - 2023 qui est justifiée par l'évolution du contexte et des besoins en particulier démographiques: les neurosciences, l'immunologie, les maladies infectieuses, la médecine génomique, le développement des Humanités en médecine et enfin, l'intégration de l'information clinique. La gestion de l'information médicale devient en effet un enjeu central du développement de la clinique et de la recherche.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dre Stéfanie Monod, directrice générale, Direction générale de la santé publique

DSAS, Prof. Pierre-François Leyvraz, directeur du CHUV

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Rapport_sur_la_politique_de_santé_publique_du_canton_de_Vaud_2018-2022.pdf](#)

[Exposé des motifs et projet de décret sur le Plan stratégique CHUV 2019 - 2023 et Rapport du Conseil d'Etat sur la politique de santé du Canton de Vaud 2018-2022](#)